

	<p style="text-align: center;">Ecole SAINTE-JEHANNE d'ARC 5 Place de la République 56000 VANNES ☎ 02.97.47.21.70 eco56.steja.vannes@enseignement-catholique.bzh secretariat.eco.steja@wanadoo.fr</p> <hr/> <p style="text-align: center;">http://www.ecolesaintejeannedarc.fr</p>	 <p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE Morbihan</p>
---	--	---

Circulaire N°1

Année scolaire 2020-2021

28/08/2020

Comme annoncé dans la circulaire de l'été, voici les consignes générales concernant la rentrée scolaire 2020.

Nous vous transmettons ici la mise en œuvre des prescriptions pour notre école, à partir du protocole sanitaire reçu et adapté en réunion de pré rentrée avec l'équipe enseignante et le Personnel.

Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école. Ils en informent le chef d'établissement. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

Principe de base pour éviter les attroupements jusqu'à nouvel ordre :

- *le portail République est réservé pour l'entrée et la sortie des élèves maternelles et des fratries maternelle-primaire.
- *le portail Poissonnerie est réservé pour l'entrée et la sortie des élèves primaires.
- *seul un adulte accompagnant un enfant de maternelle est autorisé à rentrer dans l'école en suivant un parcours matérialisé.

Horaires avec reprise des horaires habituels :

- *garderie du matin à partir de 7H30 : seuls les enfants de maternelle peuvent être accompagnés.
 - *étude jusqu'à 17H45. Chaque parent vient chercher son enfant.
 - *garderie du soir jusqu'à 19H. Chaque parent vient chercher son enfant.
- Désormais aucun adulte ne rentre en classe, à l'étude, à la garderie.

Le jour de la rentrée

De manière exceptionnelle, tous les nouveaux élèves, maternelle et primaire pourront être accompagnés le premier jour sur la cour par un adulte qui est invité à ne pas s'attarder après avoir échangé avec le professeur, afin de ne pas générer des groupes sur la cour.

***primaire** : horaire officiel d'accueil sur la cour (côté Poissonnerie) 8H15/8H30 avec les professeurs qui accueillent. Puis fermeture du portail et Bénédiction des élèves et des professeurs à 8H45 par le Père Marivin. Chant « Respect » puis chaque groupe classe rentre avec son professeur.

***maternelle** : horaire officiel d'accueil sur la cour (côté République) 8H45/9H avec les professeurs et a-sems qui accueillent. Ensuite chaque parent repart en suivant le cheminement. Bénédiction des élèves et de l'équipe éducative par le Père Marivin et les élèves rentrent dans leur classe.

Conditions d'accès dans la cour côté République pour déposer son enfant ou venir le chercher le soir : depuis l'entrée suivre le cheminement à gauche de la descente, longer la cour par la gauche le long des murs en laissant votre enfant devant sa classe, puis poursuivre ce même cheminement le long des murs pour repasser sous le préau par la gauche et sortir.

Tous les déplacements se feront en gardant ses distances comme dans tout espace public. Les entrées ne seront autorisées qu'avec le port du masque.

Conditions de sortie du midi : une seule sortie au portail République.

Comme habituellement, les enfants maternelles et primaires montent au portail République avec un professeur à 11H45.

Conditions de sortie des classes du vendredi après-midi :

*primaires : 15H30, côté Poissonnerie. Dans le contexte très difficile que nous connaissons, nous vous demandons de venir chercher votre enfant à cette heure-là afin d'éviter au maximum un nombre trop important d'élèves qui restent en périscolaire après 15H30, et qui engendre un brassage difficilement gérable.

*maternelles : 16H30, côté République sauf ceux qui sortiront avec leurs frères et sœurs à 15H30.

Règles à suivre pour les élèves à l'école

Lavage des Mains, dès l'arrivée le matin, avant chaque remontée en classe, après chaque passage aux toilettes, avant de passer à la cantine.

Le port du masque est à proscrire pour les élèves de maternelle ; il n'est pas recommandé pour les élèves de primaire.

Organisation des espaces et nettoyage :

*Garderie et étude, le brassage des groupes est inévitable.

*Cantine : les enfants mangeront classe par classe avec désinfection des tables entre chaque groupe.

*Nettoyage des sols une fois par semaine.

*Désinfection des poignées de porte et rampes d'escaliers une fois par jour.

*Nettoyage et désinfection des toilettes une fois par jour.

Vous recevrez une deuxième circulaire la semaine prochaine concernant l'organisation du travail. Et les projets de la première période.

Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration pour respecter cette nouvelle mise en œuvre des entrées et sorties par les deux portails maternelle et primaire, afin de diminuer les phénomènes de groupes sur le trottoir et d'assurer une fluidité des déplacements. Nous nous sommes tous adaptés au contexte sanitaire dans tous les lieux publics, magasins et autres. C'est la distanciation, le port du masque, les gestes barrières qui nous permettront d'éviter une fermeture de classe ou d'établissement. Il en va de la responsabilité de chacun.

Le Chef d'établissement,

Madame AUGER